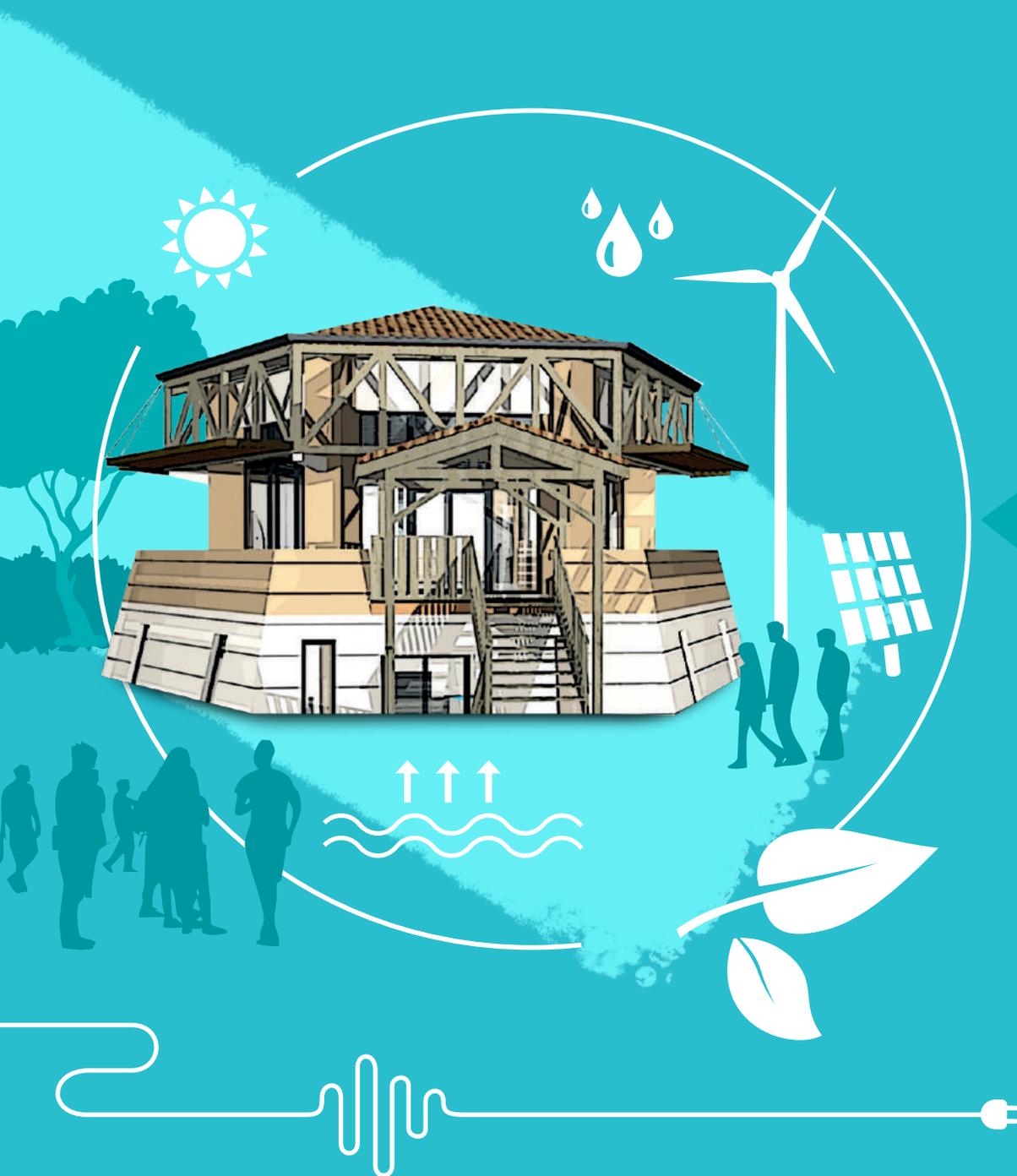


Maison de l'énergie et de l'environnement

APPEL À PARTICIPATION



Pôle régional
d'information
et d'éducation
aux énergies
renouvelables



Un lieu
d'animation
tout public



Gignac (34)
Occitanie



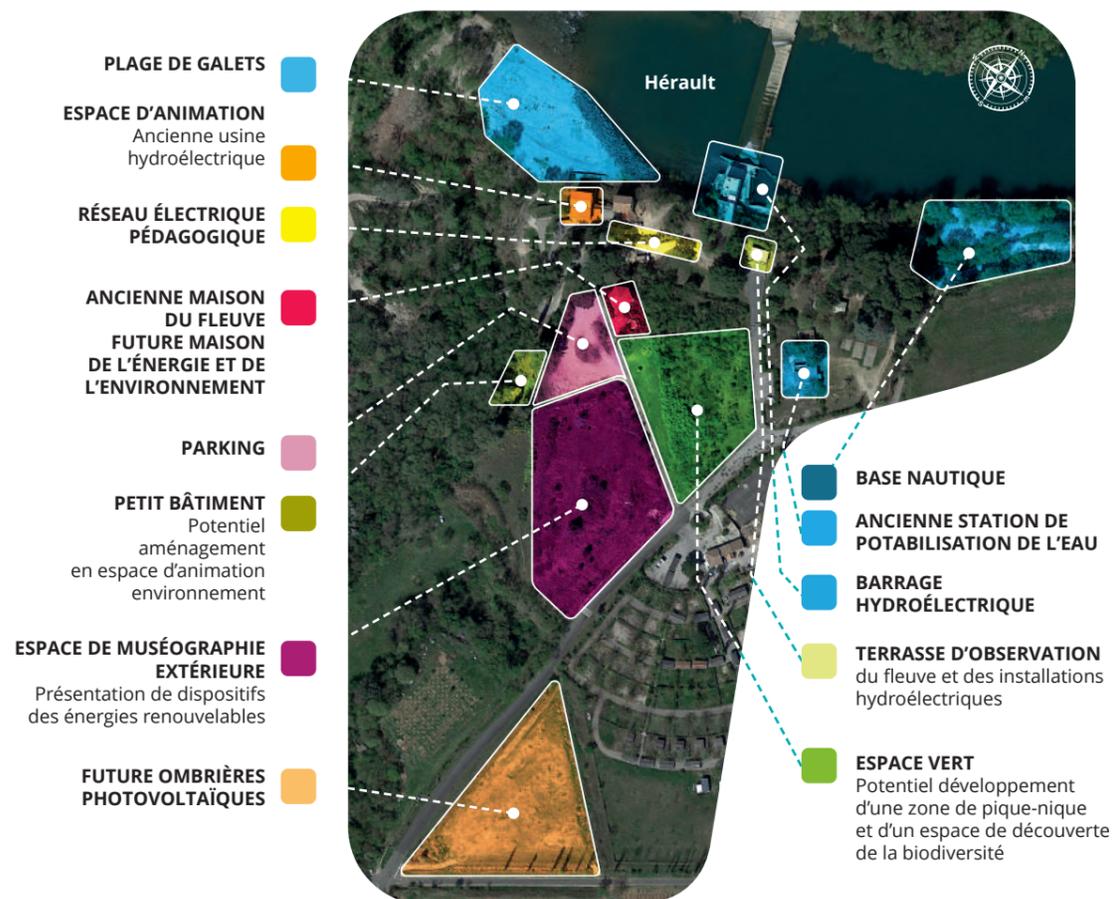
Un site patrimonial

L'Espace la Meuse, à Gignac, illustre l'histoire d'une commune rurale utilisant l'énergie hydraulique depuis plus de 160 ans pour alimenter en eau sa population puis, depuis le début du XX^{ème} siècle, produire son **électricité**.

Ce site offre la possibilité de visiter une ancienne usine hydro-électrique avec la machinerie en place, et de découvrir le fonctionnement d'un barrage en activité, modernisé afin de répondre aux enjeux écologiques actuels.

Le barrage de la Meuse, un des principaux ouvrages au fil de l'eau sur le fleuve Hérault, est géré par Gignac Energie (régie municipale d'électricité). Situé dans une zone Natura 2000, en continuité du Grand Site de France Gorges de l'Hérault. Il est entouré d'espaces présentant des attraits multiples pour des activités pédagogiques ou de loisirs, avec en particulier la possibilité d'accéder au fleuve, en amont et en aval du barrage.

Vue aérienne du site



Un partenariat public-privé au service de la découverte des énergies renouvelables

L'association « Maison de l'énergie et de l'environnement » a été fondée afin de porter le projet de création et d'animation d'un espace de médiation scientifique et technique dédié aux énergies renouvelables.

Dans la continuité des travaux déjà réalisés (ex. : restauration de l'ancienne usine hydroélectrique, création d'un réseau électrique pédagogique) et fort de l'expérience de plusieurs années d'accueil de publics sur ce site, il s'agit de renforcer la vocation touristique et éducative du site en créant un espace muséographique d'envergure régionale.

Un groupement d'acteurs



Une intercommunalité engagée pour la transition écologique



Une régie municipale d'électricité plus que centenaire



Le cluster des entreprises d'énergies renouvelables d'Occitanie



Une association d'éducation à l'environnement expérimentée



Des animations à développer in situ et ex situ

Depuis plus de 20 ans, des animations sont proposées par *Demain la Terre !* sur ce site touristique pour faire découvrir le fleuve Hérault et le barrage hydroélectrique à des scolaires et à différents publics. L'association propose aussi des visites d'un parc éolien et d'une centrale solaire aux alentours.



Un bâtiment à restaurer et une scénographie moderne à réaliser



→ Une première salle dédiée à l'animation

- Maquette pour simuler l'implantation d'énergies renouvelables dans un territoire
- Des médias numériques

→ Un atelier pour expérimenter

- Mobilier modulable
- Réalisation d'activités pratiques



→ Une exposition extérieure de dispositifs pour évoquer un mix énergétique 100% renouvelable



Objectifs du site

- Créer un **pôle régional** pour informer, sensibiliser, éduquer et former aux **énergies renouvelables**.
- **Accompagner la transition écologique et énergétique** en Occitanie.



Énergie éolienne



Énergie solaire



Géothermie



Énergie hydraulique



Biomasse





Un centre d'interprétation pour tout public



Professionnels



Scolaires



Étudiants



Élus



Un investissement estimé à 500 000 €

- Rénovation du bâtiment et des espaces extérieurs
- Réalisation de la scénographie
- Ingénierie, communication, etc.



Des atouts supplémentaires

- Des salles modernes et des espaces communaux à disposition pour des événements
- Un camping municipal et des lieux d'hébergement pour accueillir des groupes
- Une base nautique pour découvrir le fleuve en canoë



De nombreuses possibilités futures

- Espaces attenants aménageables
- Déploiement d'animations en région
- Vélos à hydrogène en location
- Valorisation des espaces techniques dédiés au traitement de l'eau





Appel à mécénat d'entreprises

Deux possibilités

→ **Soutien financier**

→ **Soutien matériel** : nacelle et pale d'éolienne, turbines hydroélectriques, panneaux photovoltaïques, four solaire... pour constituer une exposition extérieure

Pourquoi participer ?

- Participer au développement d'une culture des énergies renouvelables dans les territoires ;
 - Soutenir la production et la diffusion de contenus pédagogiques, et la réalisation d'animations sur les énergies ;
 - Bénéficier d'une réduction d'impôts de 60 % du montant de votre don, jusqu'à hauteur de 5‰ du chiffre d'affaires annuel hors taxe de votre entreprise.
- Ce projet sera également financé par des partenaires publics.

Pour nous contacter

La Maison de l'énergie et de l'environnement, 34150, GIGNAC
Christophe LACOCHE / 06 64 09 48 70
Daniel OUSTRAIN / 06 62 51 08 25

maison.energies.environnement@gmail.com

